



Fannie Lafontaine, professeure titulaire

Faculté de droit

Prix Distinction en enseignement pour les professeurs

Ce prix reconnaît un enseignant qui s'est démarqué par l'excellence de ses pratiques et des moyens qu'il utilise pour favoriser l'apprentissage de ses étudiants ainsi que par l'adoption d'une approche stimulante et motivante au regard de la matière qu'il enseigne.

Madame Lafontaine enseigne depuis 2007 à l'Université Laval. Professeure en droit et avocate, elle est responsable de plusieurs cours aux différents cycles de la formation. Spécialiste en droit pénal et humanitaire, elle n'a pas hésité dès son entrée en fonction à mettre à profit son expertise et sa pratique professionnelle impressionnante afin de bonifier l'expérience d'apprentissage des étudiants.

Jouissant d'une expertise reconnue, madame Lafontaine sait partager son riche parcours de réalisations et son expérience professionnelle aux étudiants. Elle s'est notamment illustrée dans le domaine juridique en occupant plusieurs fonctions d'envergure, dont celles de conseillère et spécialiste en droits de l'homme au cabinet exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) à Genève, d'auxiliaire juridique à la Cour suprême du Canada et d'avocate au cabinet McCarthyTétrault à Montréal.

Engagée, elle a entre autres fondé et développé la Clinique de droit international pénal et humanitaire (CDIPH) de la Faculté de droit de l'Université Laval. Cette clinique, dont elle est co-directrice depuis 2008, permet à plus d'une soixantaine d'étudiants par année, peu importe le cycle de formation, d'obtenir une expérience pratique significative. Ceux-ci se voient confier un mandat de travail tout en étant jumelés à des juristes. Ils développent ainsi des compétences transversales en lien avec leur future pratique professionnelle tout en bénéficiant d'une première expérience concrète pouvant faciliter leur employabilité. Madame Lafontaine s'est vu décerner le prix Hommage aux innovations sociales de l'Université Laval pour cette initiative des plus enrichissantes pour la qualité de la formation.

Madame Lafontaine a développé de nombreux cours et est venue bonifier l'offre de formation en développant un volet international à ces derniers. De plus, elle a créé le cours *Droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne*, une valeur ajoutée à la formation de premier cycle, qui permet à la Faculté de droit de l'Université Laval de se démarquer. Dans les cours qu'elle offre, madame Lafontaine, elle se soucie que les étudiants apprennent de manière dynamique et à partir de situations authentiques actuelles ou passées. Elle a ainsi recours à des stratégies d'apprentissage actif comme la simulation de procès, les séminaires et la rédaction de billets de blogues. Elle vise ainsi à ce que les étudiants développent à la fois des connaissances théoriques, mais également des capacités communicationnelles et leur jugement. Empreinte d'ouverture, elle leur offre l'occasion de travailler en équipe et de choisir un sujet qui les interpelle.

Grandement impliquée dans l'encadrement aux cycles supérieurs, elle a dirigé depuis son entrée en fonction quarante-deux étudiants. Elle est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la justice internationale pénale et les droits fondamentaux, ce qui lui permet d'être à l'affût de l'avancement des connaissances dans le domaine et d'en faire bénéficier les étudiants.

Madame Lafontaine est reconnue auprès des étudiants comme étant des plus passionnées. Elle a à cœur leurs apprentissages et sait les inciter au dépassement. Elle est d'ailleurs récipiendaire de plusieurs prix facultaires remis par les étudiants de la Faculté de droit soulignant notamment son dévouement, sa passion et sa contribution remarquable à l'enseignement.

En somme, le cheminement plus qu'impressionnant de madame Lafontaine laisse des traces indélébiles auprès des étudiants et son engagement fait figure d'exemple pour l'ensemble de la communauté universitaire.